

DANS LE CADRE DES « DEBATS D'INITIATIVES »
QUELS ENJEUX POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

*Compte rendu de la réunion du 24 octobre 2006 au
Centre de Formation et d'Insertion INITIATIVES à Bourg-la-Reine*

Le Directeur d'INITIATIVES, Pascal COLIN s'adresse d'abord à M. Frédéric TIBERGHIEU, Délégué Interministériel puis à Jean-Philippe ANDRY, Hauts -de-Seine Initiative et accueille tous les participants.

A Frédéric TIBERGHIEU

« Notre conviction est qu'il existe entre le secteur public et le secteur privé, un espace occupé par le milieu associatif et l'économie solidaire, insuffisamment reconnu et pris en compte par les décideurs et l'ensemble des partenaires institutionnels.

*Avec plus de 800 000 salariés et des bénévoles, quoi de plus innovant, solidaire et créateur d'emplois, de liens et de richesse humaine que l'**Economie Sociale et Solidaire (l'ESS)**.*

Nous sommes heureux de savoir qu'il y a désormais dans la majorité des régions, des responsables de cette question et lorsque nous avons appris que vous étiez nommé Délégué Interministériel et qu'un appel national avait été lancé, je me suis permis de vous dire que cette question, nous la portions aussi avec d'autres et vous avez très gentiment accepté de venir nous en parler, ce dont nous vous remercions »

A Jean-Philippe ANDRY

« M. ANDRY représente « Hauts-de-Seine Initiatives », représentant local de « France Active » qui finance l'Economie Sociale et Solidaire.

Il est donc intéressant de faire connaître les différentes initiatives que vous prenez et je dois rappeler que vous nous avez aidés dans le passé dans le développement de notre projet associatif: nous accueillons environ 2 000 personnes entre les actions de formation d'insertion et les actions de prévention »

Il annonce ensuite, qu'après les interventions, il y aura un temps d'échanges et que pour terminer un buffet de l'amitié permettra à tous ceux qui le désirent de passer un moment de convivialité.

PRESENTATION DE M. ANDRY

Monsieur ANDRY va donner une vision de l'ESS, rappeler quelles sont les forces et les faiblesses de ce secteur et les réflexions que l'on essaie d'engager avec les intervenants de l'ESS : collectivités, banques, fondation et autres.

Il rappelle que l'ESS est la jointure entre l'économie traditionnelle et les activités d'utilité sociale.

La première a pour caractéristiques généralistes des initiatives privées fortes et le risque de l'entrepreneur relativement important, l'objectif étant de maximiser les profits pour rémunérer le propriétaire de l'outil de production.

La seconde, qui regroupe des services individuels pour pallier des manques, aider des individus (santé, logement, culture, emploi) et des services collectifs pour donner du « lien » social dans des domaines plus généraux (l'environnement...).

L'ESS, ce sont à la fois des initiatives privées, des activités dans le domaine marchand à but non lucratif puisque les profits servent à développer de l'utilité sociale ou des actions de retour à l'emploi, par exemple.

LES 4 GRANDES PARTIES DE L'ESS

1) La solidarité par les salariés employés

*C'est le secteur de **l'insertion par l'activité économique** où sont recrutées des personnes en difficulté (chômage de longue durée, manque de qualification, personnes handicapées).*

2) La solidarité par le service rendu

*Il s'agit des associations **de services à la personne**.*

3) La solidarité par la gouvernance participative : **les différentes formes juridiques**

L'ESS n'est pas que de l'associatif ni que des sociétés, c'est aussi un ensemble qui comprend ce qui s'intitule SCOP, Sociétés Coopératives de Production et, plus récemment SCIC, Société Coopératives d'Intérêt Collectif.

4) La solidarité par les biens et services produits : **le commerce équitable**

C'est une partie de co-développement, c'est-à-dire faire participer le producteur et la solidarité est envers ce producteur.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES FORCES DE L'ESS ?

- 1) **L'ESS est un secteur créateur d'emplois** : sur l'Ile-de-France, les emplois de l'ESS représentent environ 11 % de l'économie globale (la moyenne nationale étant d'environ 10 %)
- 2) **Ces activités sont non délocalisables** : c'est difficile de travailler avec la Chine dans le domaine de l'insertion, par exemple,
- 3) **L'ESS contribue à la cohésion sociale**, à celle d'un territoire (différents types de population, par exemple permettre à des personnes exclues de s'insérer) et à la **démocratisation de l'économie** : solidarité par la participation au sein de structures, d'associations...
- 4) **C'est un secteur dans lequel les ressources sont hybrides** : d'un côté des ressources de marché et pour la partie utilité sociale, des ressources publiques, du mécénat ou de fondations...

Tout ceci est souvent une force, mais aussi une faiblesse de ce secteur d'activité car il n'est pas toujours compris au sein des structures et par les collectivités qui financent.

QUELLES EN SONT LES FAIBLESSES ?

Elles sont constatées ici en Ile-de-France et par nos collègues de Province.

- 1) *Même si on en parle et qu'il y a des manifestations comme le 1^{er} Salon de l'Emploi Solidaire, il subsiste une grande **difficulté à mobiliser et recruter** des dirigeants ou des bénévoles.*

Ainsi, malgré des initiatives comme Hauts-de-Seine Active qui fédèrent les fonds territoriaux et a le soutien de la Caisse des Dépôts pour l'essaimage d'activités de l'ESS, il est difficile de trouver des entrepreneurs sociaux pour porter ces projets.
- 2) *Il existe aussi des difficultés à **situer et coordonner les financements publics** dues à quelques incompréhensions entre les entrepreneurs sociaux et les financeurs publics.*
 - *Ces derniers financent en principe l'activité d'utilité sociale et pas l'activité économique traditionnelle.*
 - *Il y a souvent un mélange des ressources : l'entrepreneur social utilise ses ressources pour équilibrer ses comptes et la collectivité intègre difficilement les ressources de marché dans son projet d'utilité sociale.*

Par exemple, lorsqu'une structure demande une subvention, il est mal perçu qu'elle fasse des bénéfices sur l'activité générale, qu'elle puisse produire un autofinancement pour se développer, établir des projets, avoir des stratégies et, à côté que, ses subventions soient incluses dans les ressources de la structure au lieu d'être simplement affectées à des budgets de fonctionnement sur l'utilité sociale.

On est aujourd'hui confronté à un souci : d'un côté, les dirigeants utilisent pour équilibrer les comptes et de l'autre, on demande que ces ressources servent plus qu'à de l'utilité sociale et qu'il y ait des ressources marchandes.

3) Il n'y a pas assez d'interaction entre l'économie réelle et l'ESS

Par exemple, dans les appels d'offres publics, l'ESS n'est pas mise en avant ; pourtant certaines collectivités donnent des fonds pour des activités sociales mais ne font pas obligatoirement appel aux entreprises de l'ESS comme des prestataires normaux.

4) Enfin, l'économie classique n'utilise pas suffisamment l'ESS comme sous-traitant ou fournisseur potentiel.

C'EST L'ENSEMBLE DE CES FAIBLESSES QUI NOUS A PERMIS DE DEVELOPPER CERTAINES ACTIONS.

« Hauts-de-Seine Initiatives » sommes financés par des fonds publics, le département, la région, l'Europe, l'Etat, la Caisse des Dépôts, des financeurs privés et notre rôle dans l'ESS repose ainsi sur 3 axes.

1) Accompagner les dirigeants dans la professionnalisation

Un entrepreneur social et solidaire est un véritable entrepreneur que ce soit dans le cadre de l'associatif ou d'une société ; il a une stratégie, un projet à moyen ou long terme.

Notre rôle est donc de montrer qu'il s'agit d'une structure avec des salariés, une activité et que la professionnalisation permet de pérenniser l'activité. Il faut aussi aider l'entrepreneur dans ses projets, son organisation et rappeler que sa structure est une véritable entreprise avec des contraintes légales, financières qui doivent être respectées.

2) Définir une stratégie de financement

Il s'agit d'éviter toutes les hybridations des ressources et bien rappeler aux dirigeants que des ressources publiques sont faites pour financer les activités d'utilité sociale, que les financements du marché sont utiles pour dégager une CAF et ensuite investir pour développer son action sociale.

Notre travail est d'aider à « panacher » les financements : affectation précise, investissement (non financé avec des subventions de fonctionnement, ni découvert bancaire...) ; on essaie donc d'aider à structurer la stratégie et à pérenniser la structure.

3) Mettre en lien les différents acteurs

Il s'agit de permettre un lien entre les banques, les pouvoirs publics et fondations qui ne parlent pas toujours la même langue, de les mettre sur le même vocabulaire, les mêmes délais, les mêmes objectifs afin que tous travaillent dans la même direction pour le bénéfice de la structure (cela permet d'éviter les multi-financements peu cohérents, par exemple).

Pour exercer ces actions, nous avons des outils qui proviennent de ressources publiques et de l'épargne salariale solidaire venant, par exemple, des salariés de l'Oréal : on leur vend de l'ESS et ils placent 10 % de leurs ressources qui seront réinvesties dans l'ESS.

Dans les Hauts de Seine, nous sommes en relation avec environ 25 associations. Ce sont de gros projets qui nécessitent environ 200 heures minimum d'accompagnement, d'expertise et de suivi.

INTERVENTION DE MONSIEUR TIBERGHIEU

Monsieur Tiberghien remercie Pascal COLIN de l'avoir convié à inaugurer cette série de débats et d'avoir choisi le thème de l'Economie Sociale et Solidaire.

Il précise qu'il abordera l'économie sociale et solidaire d'un point de vue global et national et propose 2 grandes parties dans son intervention : d'abord un « état des lieux » de l'ESS, ses forces et ses faiblesses et ensuite un mot sur les grands chantiers de l'ESS pour l'avenir.

L'ECONOMIE SOCIALE EST DANS UNE CONJONCTURE PLUTOT FAVORABLE ET PORTEUSE

- 1) ***Elle crée beaucoup d'emplois***, même s'il est difficile de quantifier ce phénomène car il existe de grosses incertitudes sur l'emploi associatif qui représente 70 % de l'ESS : on constate effectivement que les associations sont fortement créatrices d'emploi, mais nous n'avons pas aujourd'hui d'appareil statistique fiable.
- 2) ***L'ESS participe à des regroupements*** dans certains secteurs, dont le plus significatif est le rapprochement entre les banques populaires et les caisses d'épargne pour donner naissance à un grand groupe qui sera partiellement coté.
- 3) ***Les créations d'entreprises ont redémarré assez fortement dans l'ESS***
En effet, en ce qui concerne les associations, les coopératives, les fondations, on assiste à un volume de création d'entreprises le plus important des 40 dernières années, notamment dans les coopératives : cela est un signe de bonne santé de l'ESS.
Un autre exemple est la création de coopératives d'activité et d'emploi pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs.

Cela se généralise dans toute la France avec l'aide des collectivités territoriales et il faut remarquer que sur les 250 000 créations d'entreprises par an, un tiers sont le fait des chômeurs.

***Il existe cependant quelques exceptions** avec le phénomène de concentration : dans les mutuelles de santé du fait des nouvelles normes prudentielles imposées par Bruxelles et dans les banques, pour des raisons de taille critique et d'internationalisation.*

L'ESS retrouve donc de l'intérêt auprès des élus et de l'opinion et nous sommes dans une période où les universitaires, les chercheurs commencent à sortir à nouveau des travaux très importants sur l'économie sociale avec l'aide de la Délégation qui finance des programmes de recherche depuis 3 ans.

Il y a ainsi une trentaine d'Universités avec des équipes de très bon niveau et l'on voit refleurir une littérature sur l'ESS (les derniers travaux théoriques remontant au début du 20^e siècle).

LES FORCES DE L'ESS

- 1) ***La 1^{ère} force est l'ancrage territorial** des organismes de l'ESS, du fait de leur histoire et de l'importance des élus qui, par leur enracinement local, donnent aux entreprises un sens de la responsabilité sociale dans la durée, très supérieure à celles des entreprises de capitaux.*

Il en découle que l'ESS joue le rôle de « garant » de la cohésion sociale, par les services qu'elle offre, dans les mutuelles de santé, les entreprises d'insertion...

*L'une des explications du regain d'intérêt pour l'ESS est que **ses entreprises ne sont pas délocalisables** et l'opinion publique a bien perçu la différence de comportement dans la gestion de ces entreprises par rapport aux entreprises de capitaux.*

C'est aussi pour cette raison que les élus locaux s'intéressent de plus en plus à l'ESS, car ils savent qu'ils ne perdront pas d'emploi dans ce secteur.

Tous les organismes de l'ESS sont donc devenus des interlocuteurs privilégiés normaux des collectivités territoriales avec qui elles ont des relations de travail, dans beaucoup de domaines.

- 2) ***Le 2^{ème} élément de force** est que dans les remous provoqués par la globalisation, l'ESS apparaît comme **un pôle stable** qui permet de garder des pans entiers de l'activité sous contrôle national, en particulier pour les entreprises en difficultés.*

C'est en effet l'ESS qui a sauvé le système bancaire français, en faillite dans les années 90 ; grâce à la reprise par l'ESS de grandes banques, ce secteur n'est pas passé sous contrôle étranger.

3) **La 3^{ème} grande force** est que l'ESS entretient des relations privilégiées avec la plupart des ménages français. Quelques chiffres :

- **Les mutuelles de santé** comptent 16 millions d'adhérents et 38 millions de bénéficiaires ce qui signifie qu'un français sur trois est adhérent d'une mutuelle.
- **Les mutuelles d'assurance** du groupe GEMA assurent en moyenne une automobile et une habitation sur deux.
- **Les banques de l'ESS** collectent 60 % de l'épargne nationale et accordent 50% des crédits à l'économie.
- **La grande distribution**, qu'il ne faut pas oublier, dont une partie non négligeable des Enseignes appartiennent à l'ESS : coopératives de distribution (Intermarché, système U, Leclerc).

4) **La 4^{ème} force importante**, est que l'ESS a, globalement, **une très forte dotation en capitaux propres ou permanents** car les règles d'affectation des résultats, interdiction de distribution sous réserve, dans certains statuts, de verser un intérêt, lui-même limité.

Ainsi, **les résultats sont capitalisés et transmis aux générations suivantes** ce qui permet une capacité de résistance aux chocs économiques et à la crise et d'absorber, si nécessaire, une, deux ou trois mauvaises années grâce aux réserves.

C'est aussi **un garant de leur indépendance** car les entreprises de l'ESS ne sont alors pas obligées de céder le contrôle comme dans l'économie de capitaux.

5) **Une 5^{ème} force essentielle** : l'ESS est née au 19^e siècle en même temps que la **République** et elle constitue un des fondements du pacte républicain ; elle en concrétise les idéaux de fraternité et de solidarité.

Ses entreprises sont des **lieux d'apprentissage de la démocratie** compte tenu du système électif : en effet, selon la gouvernance spécifique de l'ESS, **le poids des élus** y contribue.

Il ne faut pas oublier que l'ESS joue un **rôle éducatif** considérable : par exemple, il y a 49 000 coopératives scolaires dans l'enseignement et à travers la vie associative, c'est encore l'apprentissage de la démocratie qui se joue.

Si l'ESS connaît ce retour en vogue, c'est aussi qu'elle est en harmonie avec un certain nombre d'aspirations actuelles de nos concitoyens : la sécurité, la protection contre les aléas de la vie, la solidarité avec comme illustration, les mutuelles qui ne font pas de sélection à l'entrée selon l'état de santé du candidat.

Ceci est important et l'ESS jouit donc d'un capital de sympathie et de confiance auprès des ménages.

- 6) **Autre force** compte-tenu de son ancrage local, de ses valeurs et de son histoire, l'ESS a développé de très nombreuses compétences, des expertises et **cela est visible à l'occasion du plan Services à la personne de Jean-Louis BORLOO.**

Dans ce domaine, l'ESS est au premier plan car plus de la moitié des enseignes constituées pour répondre et développer ces services lui appartiennent.

Ce sont également les banques de l'ESS qui ont pris la tête du développement de l'épargne éthique, solidaire et aussi du micro-crédit.

- 7) **Dernier point**, non négligeable, et on en reparlera en 2008, c'est le **début d'une prise de conscience commune des employeurs de l'ESS**, de leur identité, de leur volonté de se rassembler.

Ils ont présenté une liste commune aux prud'homales de 2002 et ont obtenu 11,2 % des suffrages au plan national et plus de 35 % dans les seuls collèges où ils se présentaient.

*Certains indices montrent qu'une **liste est en train de se constituer pour 2008** et les employeurs de l'ESS tenteront ensuite de se faire reconnaître comme organisation d'employeurs représentatifs au même titre que le MEDEF, la CGPME et l'UPA. Si c'était le cas, ceci changerait profondément la négociation sociale dans notre pays.*

QUELQUES FAIBLESSES DE L'ESS

- 1) **L'ESS est pratiquement absente de la nouvelle économie (les technologies de l'information et la communication)**

Elle est extrêmement forte dans un nombre limité de secteurs, historiques de notre économie : l'agriculture où 9 agriculteurs sur 10 sont membres de coopératives, et les assurances sont nées avec elles, qui assuraient les récoltes, la banque, la pêche, la distribution, la santé publique, le bâtiment.

Dans les services, elle commence à rattraper son retard.

Il semble donc que l'ESS ait du mal à prendre des risques dans des secteurs nouveaux même si elle dispose de capitaux très importants.

- 2) **L'ESS, marquée par son histoire, a tendance à se fragmenter, à se différencier par famille et à l'intérieur de chaque famille** : on me dit souvent, par exemple, qu'une coopérative de distribution n'a rien à voir avec une coopérative de production ni avec une coopérative d'artisans.

Nous avons une tendance à nous fragmenter, à raisonner par statuts et insister sur ce qui nous divise plutôt que ce qui nous rassemble. C'est la conséquence de l'histoire compliquée de cette économie.

Il y a aussi une très grande hétérogénéité de préoccupation au sein de l'ESS : des années lumière séparent les banques... qui se rachètent les unes les autres et Initiatives, centre de formation et d'insertion.

L'activité de l'ESS rassemble donc des entités dont les préoccupations et les terrains d'actions sont extrêmement éloignés.

3) ***Il existe un certain flou dans les contours et la définition de l'ESS.*** *Le discours peut être perçu comme un peu convenu sur ses principes et ses valeurs et ne pas toujours être suivi par des pratiques en harmonie avec ces principes. Mais quelques règles de base restent communes.*

- *Il y a aussi un **déficit d'image globale** : l'ESS reste mal connue. Cela tient au fait que beaucoup d'entreprise de l'ESS restent des PME ; nous n'avons pas de grands succès économiques à mettre en avant.*

- *De plus, **l'ESS est un monde masculin** qui n'a pas encore fait une place suffisante aux femmes, ni aux jeunes : dans le privé, les dirigeants ont entre 40 – 45 ans ; dans l'ESS, ils en ont 15 à 20 de plus.*

- *Un autre élément est que **l'ESS s'est constituée au 19 et 20^{ème} siècle** en se coupant des organisations syndicales et politiques alors qu'en Europe, c'est un même tronc commun qui a donné naissance aux mutuelles, aux syndicats, aux associations, aux partis politiques au 19^{ème} siècle. Les pays où l'ESS reste puissante sont ceux où il n'y a pas eu cette séparation.*

En France, en dehors des Verts, les partis politiques ne s'intéressent plus vraiment à l'ESS ; il n'y a pas grand chose dans les programmes. Par contre, cela change pour les organisations syndicales : un point très important du manifeste de l'ESS qui vient de sortir, est la signature de 2 des plus grandes organisations syndicales ; c'est donc un signal fort qui montre qu'elles ont à nouveau pris conscience de l'importance de l'ESS et sont en train de réinvestir ce champ.

4) ***Une autre faiblesse, dans notre rapport avec l'Europe, est que l'ESS est vulnérable*** *dans la construction européenne car la Commission Européenne d'inspiration libérale ne raisonne qu'en fonction des sociétés de capitaux, d'une logique de marché. L'ESS n'est donc pas totalement légitime aux yeux de ceux qui élaborent la réglementation européenne.*

Une exception cependant, une communication de la Commission de février 2004 qui reconnaît l'apport de l'ESS à la construction européenne ; mais il faut se battre car l'ESS est accusée de mettre des entraves au fonctionnement du marché à travers des exemptions fiscales, des règles d'accès à certains marchés publics, des statuts qui empêchent des prises de contrôle par des entreprises de capitaux.

5) ***Autre aspect : notre pays n'utilise pas assez, dans sa politique internationale, le volet de l'ESS, en termes de potentiel, de coopération, d'aide au développement du Sud ; compte tenu de notre expérience historique très importante et de notre positionnement singulier dans les rapports Nord/Sud, nous devrions utiliser beaucoup mieux la « boîte à outils » de l'ESS pour aider au développement du Sud et de ce fait à l'installation de régimes démocratiques.***

LES DIFFERENTS CHANTIERS DE L'ESS ET LES ACTIONS A ENGAGER

1) Le premier consiste à tirer les conséquences du déplacement des principaux niveaux de décision stratégiques dans l'ESS.

La régulation se fait à Bruxelles, sur tous les sujets : le débat sur la directive Services, la notion de SSIG (Service Social d'Intérêt Général), de SIEG (Service d'Intérêt Economique Général), d'aide d'Etat, de partenariat public/privé, les transcriptions des normes comptables internationales.

Par exemple, lorsque l'Europe a adopté les normes comptables de l'IASB, une petite note expliquait que, puisque dans l'ESS le capital était variable et sujet à remboursement, il fallait considérer cela comme une dette et non comme des capitaux propres. Il a fallu deux ans pour faire admettre que dans l'ESS, le capital variable était des capitaux et non des dettes.

L'autre niveau, c'est la région. Par la décentralisation, elles sont chargées du développement économique et gèrent les budgets de formation. Désormais, le niveau pertinent pour les stratégies de développement l'ESS est la région.

La plupart se dotent de schémas régionaux de développement économique dans lesquels il y a un volet économie sociale, des financements qui complètent ceux de l'Etat..

La moitié des régions ont des vice-présidents en charge de l'ESS et ont des plans dans ce domaine. Celles qui ont un pourcentage supérieur à 10 – 11 % (il y en a qui ont 14 – 15 % du PIB) investissent plus et ont mis en place des organisations pour pousser au développement.

*Si on considère que le débat se passe désormais au niveau européen et en région, **qu'en est-il de l'échelon national** ? Son rôle est évidemment d'assurer la présence du niveau au dessus, pour influencer sur la réglementation, et d'aider le niveau du dessous à prendre ses responsabilités.*

Le rôle du niveau national est d'organiser des synergies, des rassemblements sur des thématiques précises, des partenariats, de définir des priorités. Par exemple dans les services à la personne, on voit se constituer des enseignes au sein de l'ESS regroupant des mutuelles, des associations, des banques ... Cette nouvelle manière de travailler préfigure l'avenir.

CECI NOUS AMENE A EXAMINER LES QUESTIONS TRANSVERSALES QUI DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE NE SONT PAS ENCORE PARFAITEMENT TRAITÉES.

Le financement de l'ESS n'est pas réglé ; soit il y a beaucoup de capitaux, soit il n'y en a pas du tout. Par exemple, les associations qui, bien que dynamiques en terme de création d'emploi, sont le maillon faible : il faut s'organiser collectivement pour mieux financer le monde associatif qui a peu de fonds propres, qui dépend de subventions publiques et dont les

débiteurs publics sont « mauvais payeurs ». Les associations ont des difficultés qu'il faut essayer de résoudre de façon transversale.

La gestion des ressources humaines : il y a peu de circulation entre les différentes familles de l'ESS.

La professionnalisation des associations est un vrai sujet : il faut favoriser les mouvements de personnes entre les banques, les mutuelles, les associations, les coopératives, mieux organiser des parcours de carrière. Il faudra penser à la validation des acquis de l'expérience au sein de l'ESS.

La formation à l'ESS des entrepreneurs de l'ESS : qu'est-ce qu'un entrepreneur social, que doit-il savoir, comment le forme-t-on et où ? Il faut mettre sur pied des pôles de formation et de recherche en liaison avec tous les acteurs de cette économie pour favoriser des stages, des formations en alternance...

De grandes écoles et quelques universités ont commencé à ouvrir des centres, encore de petite taille ; il faudrait donc concentrer les moyens pour optimiser ces formations.

Autre exemple, comment améliorer l'image de l'ESS, comment en parler à nos concitoyens... ce sont des sujets importants, qu'il faudrait traiter et ce sera un des rôles du Conseil Supérieur de l'ESS qui vient d'être créé. Ce sera le lieu de rassemblement de tous les acteurs de l'ESS et il faut espérer qu'il se saisira de tous ces sujets transversaux.

2) Le deuxième grand chantier est de redonner à l'ESS son aspect « conquérant » de nouveaux espaces, en mobilisant toutes les ressources et compétences. Certains champs ne sont pas couverts comme le commerce équitable, à ce jour, tout petit, dans des micro-entreprises, qui réalisent très peu de CA.

- **Comment transformer une petite entreprise en grande entreprise ?** Par exemple, si l'on veut employer un traiteur équitable, on me dit qu'il est impossible d'en trouver un capable de faire 300 couverts.

Pourquoi l'ESS ne s'organise-t-elle pas pour créer une chaîne de traiteurs équitables avec des franchises sur la France entière ?

- Une autre constatation : dans le domaine des prestations immatérielles et intellectuelles, très peu d'entreprises appartiennent à l'ESS, notamment dans les services aux entreprises. Le mode de fonctionnement de l'ESS est pourtant très adapté : dans le domaine médical, par exemple, qui sera le principal secteur économique vers 2020, il y a très peu d'organismes ayant le statut de coopérative ; il en est de même, dans les professions juridiques, de conseil même si cela commence un peu maintenant.

Dans les espaces à conquérir, il ne faut pas oublier les banlieues des grandes villes. Nous possédons tout ce qu'il faut (le micro-crédit, l'accompagnement des chômeurs, la possibilité d'insérer les acteurs dans de gros réseaux comme l'assurance où les grandes compagnies pourraient officialiser les garages officieux ou le travail au noir et les mettre ainsi dans le circuit économique pour améliorer la situation économique et sociale de ces territoires.

Un domaine où l'ESS est peu présente est aussi celui **des nouvelles technologies**. L'ESS n'investit pas en Recherche et Développement. Les budgets de R et D sont dérisoires et là aussi, il faudrait changer de comportement pour que l'ESS y alloue plus de ressources, ce qui entraînerait plus de développement, notamment dans ces secteurs de l'immatériel, de la communication, des médias.

3) *Le 3^{ème} grand chantier est ce qui concerne l'identité et la visibilité de l'ESS*

- **Tout d'abord la gouvernance** : il existe de nombreux travaux importants sur la gouvernance particulière de l'ESS. Il faut continuer à approfondir la réflexion et mettre en pratique.
- **Ensuite, nous n'avons pas documenté** les relations entre le travail et le capital dans l'ESS. Par exemple, la fidélité des salariés est plus grande dans l'ESS, il semble qu'ils aient une relation particulière avec l'employeur.

Tout ceci mériterait d'être analysé, documenté, car c'est un élément d'attractivité pour les jeunes.

- **Enfin, ce qui est également mal documenté, est le concept d'utilité sociale. Cela doit se mesurer, s'argumenter.** Par exemple, il y a eu une très bonne étude Pays de la Loire sur l'insertion par l'activité économique, en terme de coût public évité (prestations de chômage...).

C'est encore un concept un peu « creux » et il faut, pour le nourrir, passer à un stade plus opérationnel vis-à-vis du public : pouvoir justifier, lorsqu'on investit dans l'ESS ce que cela apporte en utilité sociale, insertion sociale.

En conclusion, l'ESS a un grand avenir, elle a de nouveaux espaces à conquérir, elle a beaucoup d'atouts et si elle « joue collectif » et sait mobiliser les ressources de toutes les familles, elle connaîtra des années prospères et heureuses. Encore faut-il vouloir.

Mais si l'on raisonne en restant divisé, chacun pèse 1 % du PIB et personne n'existera sur le plan européen. Saurons-nous, sur les sujets essentiels, nous rassembler, fixer des priorités, mobiliser des moyens pour que l'ESS puisse se développer et peser à l'échelle européenne ?

Je suis persuadé que cela est possible et il nous appartient de le faire. Merci de votre attention.

Remerciements de Pascal COLIN pour ces propos qui permettent de passer du local au global.

« Dans notre assemblée, il a environ 1/3 d'élus, d'Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux, Châtenay, Suresnes, Fontenay-aux-Roses, des responsables d'associations d'insertion et des acteurs sociaux.

Nous avons donc essayé de rassembler la diversité de personnes qui ne se rencontrent pas forcément directement et « nous avons lancé une balle à la mer... et vous êtes venus »

DEBAT, QUESTIONS ET REPONSES

Jean-Yves SENANT, Conseiller Régional d'Ile-de-France, Vice-Président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre et Maire d'Antony

« Le sujet abordé ce soir est extrêmement ambitieux car l'ESS est un concept nouveau qui recouvre une réalité diverse et hétérogène. En effet, qu'il y a-t-il en commun, à part le statut juridique et peut-être les enjeux, entre les Caisses d'Epargne, les grandes mutuelles ou les sociétés du logement social qui ont l'avantage de ne pas avoir d'actionnaires ?

*Nous avons donc, tout d'abord, **la liberté** de n'avoir à obéir à personne ; la présence des élus ne s'y oppose pas car ils s'occupent très peu de la gestion.*

*Ensuite, c'est être totalement insubmersible, donc **de ne pas être achetable** : pas d'OPA possible sur le capital par exemple et c'est un avantage considérable. « On peut acheter, mais pas être acheté ».*

Cependant, si les grandes entreprises ont les moyens d'en acheter d'autres, les toutes petites entreprises, associations de l'ESS font partie d'un autre monde. Les premières, très professionnelles, n'ont besoin de personne pour exister et les autres « du peuple de l'ESS » qui ont besoin, fondamentalement, des fonds publics.

***Y a-t-il des enjeux communs à ces deux mondes ?** Cela semble assez difficile de les imaginer même s'il y en a, à la base, de spécificités à l'ESS.*

Les associations locales, caritatives, d'insertion, les sociétés de micro-crédit, les clubs sportifs qui participent à la politique sociale des villes ont besoin de fonds publics.

***Peut-on vraiment parler d'enjeux globaux de l'ESS ou de ceux de chaque branche, de chaque domaine ? Même si le régime juridique est identique, les réalités ne sont-elles pas différentes ?** »*

Réponse de Monsieur TIBERGHIE

*- « Je partage assez votre analyse mais j'apporterai une nuance concernant les petites associations car une théorie assez juste dit que l'ESS répond à un modèle particulier appelé « **hybridation des ressources** ».*

*En effet, **l'ESS est dans le marché** car c'est le seul système économique qui subsiste depuis l'effondrement du mur de Berlin : quand on fait du commerce équitable, on est dans le marché. Nous produisons des biens ou des services et nous devons les vendre ; **c'est donc une partie de nos ressources.***

*Mais ce ne sont pas les seules : **L'ESS mobilise aussi des ressources hors marché**, les subventions publiques mais aussi les dons privés (rôle des fondations) et le bénévolat : le **temps libre étant une ressource**. N'oublions pas que le niveau de rémunération dans les associations est d'un tiers plus faible que dans les autres composantes de l'ESS.*

Ainsi, les pouvoirs publics ont intérêt à s'appuyer sur les associations car ce sont des opérateurs économiques qui coûtent peu cher grâce à leur modèle d'hybridation de ressources.

- *Il y a aussi des enjeux **d'image et d'attractivité pour recruter** : difficulté de recruter un jeune s'il n'est pas mobile par exemple, ce qui pose un problème transversal de gestion des ressources humaines.*
- *Le travail dans la plupart des associations est épuisant (animation, insertion...) mais en changer est difficile : **il faut donc trouver de nouveaux débouchés**.*
- *Les questions de financement se posent aussi : **L'ESS globalement doit pouvoir financer un peu mieux les associations par une partie des fonds d'épargne ou grâce aux outils financiers des banques de l'ESS**.*

*Nous avons des sujets, une image, une réputation globale qui nous permettent, au-delà de préoccupations très distantes, **de nous rassembler sur des valeurs, des principes, une gouvernance particulière**.*

Et il me semble que ce qui nous rassemble est très supérieur à ce qui nous divise.

*« Je voulais ajouter « la petite ESS » vit grâce à tous ces grands ensembles : le système bancaire qui finance l'ESS en est issu, comme le Crédit Coopératif, le Crédit Mutuel, les Caisses d'Épargne... **et même si les « images » sont très différentes, il y a un lien, une valeur commune**.*

*Je voudrais dire que nous essayons **de rendre cette hybridation des ressources « adulte »**, c'est-à-dire pas uniquement dépendante de subventions publiques mais d'accroître son autonomie en diversifiant les sources de financement.*

Yann FRADIN, Directeur Association ESPACES

Autour des Hauts-de-Seine, nous gérons des chantiers d'insertion par l'écologie urbaine et il y a un challenge pour l'ESS au niveau du développement durable : si cela fonctionne plutôt bien sur le plan économique et local, sur le plan social, c'est plus compliqué car les majeurs sont un peu plus loin.

Ceci étant, il y a la question de l'environnement et notamment de la protection des ressources des milieux (à laisser aux générations futures) et si, au niveau de la cohésion sociale, il y a des valeurs très profondes, même dans des grandes banques à travers le sociétariat, par exemple, on a un enjeu majeur très fortement absent du monde de l'ESS. »

Réponse de Monsieur TIBERGHIE

« Je partage assez votre analyse avec quelques correctifs. L'Economie Solidaire a porté le retour de la préoccupation environnementale. Certaines banques avaient développé une approche d'investissement socialement responsable mais cela n'a pas connu une grande diffusion et sur ces sujets-là le secteur privé a été aussi actif que l'ESS. Cependant, ce retour de la préoccupation environnementale est un des apports de l'ESS même si elle a un retard à rattraper.

Michel BALVERDE, Président d'une association à Clamart

« Le statut de bénévole associatif vient d'être voté et j'aimerais connaître votre perspective sur l'évolution de ce statut »

Réponse de Monsieur TIBERGHIE

« La loi de début 2006 est la suite de longues réflexions sur la protection sociale et la remise en ordre des différents statuts : contrats aidés, bénévoles, salariés. C'est une 1^{ère} étape et nous devons expérimenter pendant 2 ou 3 ans pour en voir les effets et se donner un RV d'évaluation.

A ce jour, beaucoup de jeunes veulent s'engager et formaliser ce qu'est un bénévole me paraît une bonne chose.

Chaque employeur associatif devra analyser ces nouveaux outils et se définir une doctrine d'emploi, entre les salariés, les bénévoles et les contrats aidés et procéder à des débats au sein des différentes instances, y compris avec les représentants du personnel. Car les règles du jeu et de recours aux différentes formes de travail ou d'emploi ont avantage à être claires et transparentes ».

Patricia DORON, Présidente d'une mutuelle affiliée à la Mutualité Française

« Ne serait-il pas possible d'envisager pour les associations une incitation à investir dans des produits financiers solidaires et, en ce qui concerne les particuliers, ne pourrait-on pas réfléchir à une incitation, qui pourrait être fiscale, pour leur permettre d'investir davantage dans des SICAV ou des fonds communs de placement solidaires, via par exemple les contrats d'assurance vie ? »

Réponse de M. TIBERGHIE

« Pour les associations, il n'y a aucun problème : elles peuvent souscrire et placer sur des fonds solidaires, éthiques... l'offre existe déjà.

En ce qui concerne les particuliers, la voie de l'avenir est indirectement l'épargne salariale car stratégiquement greffer le financement de l'ESS sur une partie de l'épargne salariale

constitue un bon levier de financement. C'est aussi une façon de mobiliser les organisations syndicales, impliquées dans la gestion de cette épargne.

Nous avons là des alliés qui peuvent se convaincre d'investir ou déplacer quelques pour cents d'autant que c'est une épargne de long terme et qui peut donc accepter de prendre un peu plus de risques.

Je suis plus sceptique sur l'assurance vie, bien qu'il y en ait déjà qui placent en fonds éthiques ou de partage ; mais l'Etat sera toujours réticent car dans notre pays l'assurance vie sert pour l'essentiel à acheter des obligations d'Etat et à financer le déficit public. »

Intervention de Jean-Philippe ANDRY

« Dans notre expérience à France Active, nous contactons que les grandes entreprises pour leur vendre les outils qui servent en partie au financement de l'ESS. Mais la grande difficulté est de convaincre de la pertinence de tous ces outils : les rendements sont un peu inférieurs et il faudrait mieux communiquer pour montrer qu'il y a une finalité, une utilité sociale, sur l'économie dans sa globalité. »

Eric PARQUET, Directeur C3 Institute

« Je dirige un groupe hybride, qui a une structure d'économie privée et une structure d'économie solidaire. La question que je me pose concerne le financement : il semble que pour financer la croissance d'une structure, il est plus facile de le faire pour une structure privée que pour une structure d'ESS. Pourtant, les 2 sont dans une économie de marché, doivent respecter les mêmes règles du jeu, se mettre des barrières contre la concurrence et financer la croissance de leur activité.

Lorsque l'on s'adresse aux partenaires financiers, le réflexe n'est pas encore ancré sur l'ESS car ils demandent autant sinon plus de garanties ; lorsqu'on est dans une structure associative, il y a un décalage entre ce qui se dit et la réalité.

Par contre, lorsqu'on est en mode de croisière, le financement est beaucoup plus pérenne dans l'ESS. »

Réponse de M. TIBERGHIE

« En effet, c'est plus difficile de financer les entreprises de l'ESS que celles de l'économie privée, pour une raison simple : l'investisseur qui investit dans une entreprise privée a un espoir de plus-value et de valorisation de son investissement à la sortie. Or, par définition, l'ESS ne peut pas offrir de plus-value de sortie. Ceci est bien un handicap structurel de l'ESS qui n'est donc pas très attractive de ce point de vue.

Il faut trouver d'autres formules. A travers le capital risque, on a inventé le titre participatif et un titre associatif qui n'a jamais fonctionné. Il faut rouvrir ces dossiers, inventer de nouvelles

techniques de financement, qui rajeuniraient ces titres et apporteraient des fonds propres, qui n'ont pas la forme de capital et permettraient à des investisseurs d'être rémunérés convenablement.

Pour l'amorçage, il y a des efforts à faire. Le micro-crédit démarre bien dans notre pays ; nous avons des formules et des outils disponibles mais encore peu connus ; on a aussi à travers France Active, les DLA pour les associations, etc ... tout un capital d'expertises.

En France, l'épargne est plutôt abondante mais la culture associative n'est pas très développée en terme financier et on ne s'occupe pas assez des trésoriers. On ne parle pas assez des questions économiques et financières dans le milieu associatif.

*Cela repose la question de la **formation des dirigeants de l'ESS**, notamment associatifs et nous avons beaucoup d'efforts à fournir, d'information, de communication, d'apprentissage des outils pour amener l'épargne existante aux différents acteurs. »*

Jean-Philippe ANDRY

« Il existe des outils financiers à la création, c'est facile de mobiliser des subventions au démarrage de fonds publics, mais le souci est de les retrouver dans la trésorerie ; lorsqu'on mobilise du fonds européen ou certains fonds d'Etat, c'est très long et cela entraîne parfois le recours à d'autres financements. »

Pascal COLIN

« En tant qu'acteur d'associations, on sait la difficulté lorsqu'on est payé en financement public avec 12 ou 18 mois de retard, que nous avons des agios non pris en compte. Nous avons eu nous-mêmes des problèmes et c'est France Active qui nous a aidés.

J'ai posé la question de la mobilisation des SICAV placées par les associations lorsqu'elles ont un peu de trésorerie : on peut la placer, à 2 %. Et nous nous sommes rendu compte que certains secteurs solidaires, qui créent de la solidarité, de la richesse et du lien social produisent parfois du 4,5 %.

La question qui se pose pour des associations anciennes, qui ont plus de patrimoine, est qu'elles n'ont pas la culture de mobiliser cette trésorerie dans des fonds solidaires et souvent il y a une gestion frileuse qui fait qu'on se prive de moyens ; il y a un enjeu politique de visibilité sur l'ESS et un problème de changement de culture ; ce sont les échanges sur le terrain et le travail d'animation sur le plan national qui vont faire changer les mentalités.

***La conclusion revient à Monsieur TIBERGHIE**n qui remercie pour cet échange très riche parce que ce sont à la fois des remarques d'acteurs du terrain, d'élus et c'est aussi une richesse d'expertise, d'analyse, de compétences considérables.*

Evidemment nous avons beaucoup de travail devant nous : le financement des associations sachant que les besoins en fonds propres ou fonds de roulement n'appellent pas des réponses identiques.

Avec France Active nous travaillons à la mise au point de nouveaux produits.

L'ESS a beaucoup de matière grise, d'intelligence et nous sommes capables de voir et d'analyser les situations ; le grand défi sera de passer aux solutions.

*La conjoncture est porteuse, les jeunes reviennent vers nous, vu les déboires des sociétés de capitaux, la déception sur les rapports capital / travail dans les entreprises privées et les excès de leurs dirigeants ; ce sont autant de facteurs qui font que l'ESS a véritablement une « **fenêtre d'opportunité** » pour faire un bond en avant et promouvoir la notion « d'entrepreneuriat social » : nous devons admettre que notre objectif est de produire des richesses économiques et sociales et bâtir, ainsi une ESS forte.*

Nous pourrions par la même occasion essayer de résoudre les problèmes d'inclusion sociale qui vont rester très préoccupants en ce qui concerne l'accès au travail, au logement, à la santé.

Ces problèmes ne vont pas disparaître et c'est un des rôles de l'ESS de les désigner à toute la société et de contribuer à leur résolution.

J'ai retiré beaucoup d'idées, de pistes et de suggestions de nos échanges. Merci encore et bonne continuation pour votre cycle de débats.